

PROJET DE LOI 11 :

LOI SUR LES SOINS DE SANTÉ À DEUX VITESSES DE L'ALBERTA

Le projet de loi 11 est une attaque directe contre les soins de santé publics. Il crée un système à deux vitesses en permettant aux médecins de travailler simultanément dans le système public et dans le système privé.

Les soins de santé à deux vitesses signifient qu'au lieu d'un seul système public pour tous, nous en avons deux :

- 1. Le niveau privé :** Les personnes ayant de l'argent paient de leur poche pour sauter devant tout le monde.
- 2. Le niveau public :** Le système sur lequel le reste d'entre nous compte.

Le projet de loi 11 est un dangereux plan de privatisation que d'autres provinces sont susceptibles de suivre, menaçant les soins de santé publics partout au Canada.

Pour en savoir plus et vous inscrire pour passer à l'action, rendez-vous sur healthcoalition.ca/fr



Le projet de loi 11 entraînera des temps d'attente plus longs

Au Canada, le nombre de médecins, d'infirmières et d'infirmiers est limité. Lorsqu'ils sont autorisés à travailler dans des cliniques privées moyennant une rémunération plus élevée, ils passent moins de temps dans les hôpitaux publics. Cela éloigne le personnel du système public et force le reste d'entre nous à attendre plus longtemps pour obtenir les soins dont nous avons besoin.

Le projet de loi 11 oblige les Canadiens à payer deux fois pour les soins de santé

En vertu du projet de loi 11, les Canadiens continuent de payer pour le système public par le biais de leurs impôts, mais sont ensuite contraints de payer de nouveau de leur poche pour obtenir des soins en temps opportun. Cela rend les mêmes services médicaux plus chers pour la personne moyenne et crée un système qui favorise ceux qui ont le plus d'argent.

Le projet de loi 11 ouvre la porte à des soins à l'américaine

Le projet de loi 11 permet aux grandes entreprises américaines de reprendre les hôpitaux et les cliniques pour générer des profits. Une fois ces entreprises à but lucratif établies dans notre système de soins de santé, il est très difficile de les supprimer ou de revenir à un modèle entièrement public.

La Loi canadienne sur la santé protège notre système

La Loi canadienne sur la santé est la loi fédérale qui établit les normes en matière de soins de santé partout au pays. Elle repose sur une exigence simple : les soins de santé doivent être fournis en fonction de vos besoins médicaux, et non de votre capacité à payer. En permettant aux médecins au privé de facturer les soins essentiels aux patients, le projet de loi 11 viole ces normes nationales et amène le Canada vers un système où la richesse détermine la rapidité avec laquelle vous êtes traité.